

Les services de l'Etat du département de l'Allier mettent en place le Service National Universel (SNU).

Afin d'encadrer 100 mineurs (15 à 17 ans) accueillis du 12 au 24 juin ou du 03 au 15 juillet 2022, l'Etat recherche des hommes et des femmes pour occuper la fonction de tuteur de maisonnée.

Profil :

- Age de préférence entre 21 et 30 ans,
- titulaire ou non du BAFA,
- motivation et expériences dans l'encadrement de jeunes de préférence

Date des séjours de cohésion :

- du 12 juin au 24 juin 2022
 - du 3 au 15 juillet 2022
- } + 5 jours de formation et de préparation au séjour

Lieu du séjour de cohésion : Centre International de Séjour de Bellerive sur Allier (séjour de juin) - Lycée agricole de Neuvy (séjour de juillet)

Missions :

Accueil et accompagnement des volontaires :

- préparer l'accueil des volontaires dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène
- accompagner les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités
- veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée

Organisation et discipline de la vie courante :

- faire connaître et respecter le règlement intérieur

Organisation de la vie démocratique et citoyenne :

- créer des temps d'échange démocratique et contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêts général
- assurer le brassage social dans la maisonnée ou dans toutes les activités

Création de l'esprit de maisonnée :

- créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance
- assurer l'inclusion des volontaires

Sécurité physique et morale des volontaires :

- faire respecter strictement les mesures de sécurité et identifier les risques, les situations problématiques
- assurer le premier lien avec les familles

Rémunération : 68,90 € brut par jour (+ hébergement et restauration pris en charge) soit 1653,60 € pour l'ensemble du contrat CEE (24 jours rémunérés dont 4 jours de repos compensateurs)

Remarque : Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 B2 du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

Merci d'adresser vos candidatures (CV et Lettre de motivation)

par courriel, à l'adresse suivante :

ce.sdjes03.snu@ac-clermont.fr

Pour plus de renseignements : 04 43 57 21 00